

**Rapport des commissaires
Commission populaire sur l'ACA en Outaouais**

**Dominic Foisy, UQO
Liliane Bertrand**

Avec la précieuse collaboration de Sébastien Marc-Aurèle

Octobre 2016

Préambule

Le présent document est un rapport synthèse des propos recueillis par deux des commissaires, Liliane Bertrand et Dominic Foisy, ayant siégé à ce titre lors de la tournée régionale de la Commission populaire sur l'action communautaire autonome lancée par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ ACA) au courant de l'année 2015. Cette démarche a été pilotée régionalement de main de maitre par la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais. (TROCAO).

C'est avec énormément de plaisir et de fierté que nous avons participé à cette démarche. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées autour de cette activité par le dépôt de mémoire, par des présentations ou par leur présence lors de la journée du 12 janvier 2016. Nous avons pu constater encore une fois que le milieu communautaire regroupe des gens de cœur qui croient toujours à l'importance de militer pour un monde plus juste et plus solidaire. Nous avons été touchés par les propos des groupes et des militants qui ont pris le temps de nous faire part de leurs préoccupations, de leurs aspirations et de leur engagement à l'égard de l'action communautaire autonome et des enjeux sociaux qui frappent leurs membres et leurs communautés.

Nous remercions les acteurs de la Table qui ont sollicité et facilité la réalisation de notre mandat de commissaire. Particulièrement, nous voulons souligner le travail colossal réalisé par Alex Grenier et Cindy Jalbert. Enfin, nous tenons à remercier très chaleureusement Sébastien Marc-Aurèle, étudiant à la maîtrise en travail social de l'UQO. Son apport à la réalisation de ce rapport synthèse fut précieux et très apprécié.

En déposant ce rapport synthèse, nous espérons qu'il contribuera à la réflexion ayant cours actuellement au sein du milieu communautaire afin de mettre de l'avant une stratégie permettant de valoriser, reconnaître et renforcer l'action communautaire autonome tant en Outaouais que dans l'ensemble du Québec.

Table des matières

Préambule	i
1 COMMISSION POPULAIRE SUR L'ACA EN OUTAOUAIS	1
2 BILAN DE LA CONSULTATION	2
2.1. Impacts positifs des interventions de votre organisme auprès de vos membres et de la population	3
2.2. Impacts et enjeux pour les organismes de l'ACA	4
• Démystifier l'ACA et reconnaître le milieu communautaire dans sa diversité	4
• Assurer un financement à la mission	5
• Solidariser les organismes de l'ACA	6
• Investir des enjeux sociaux	6
Annexe 1	8
Annexe 1.1	10
Annexe 1.2	14
Annexe 1.3	15
Annexe 1.4	18
Annexe 1.5	19
Annexe 1.6	20
Annexe 2	22
Annexe 3	25

1 COMMISSION POPULAIRE SUR L'ACA EN OUTAOUAIS

Le 12 janvier dernier 2016, La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) invitait les organismes communautaires de l'Outaouais à participer à une commission populaire organisée par le Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) dans le cadre de la *Campagne Actions Gouvernementales Exigées*. Cette campagne de mobilisation s'est effectuée dans l'ensemble des régions du Québec et poursuit trois grands objectifs :

1. Le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire de 2001.
2. Un financement adéquat des organismes.
3. L'indexation annuelle de leur financement. (RQ-ACA, 2015)

La mobilisation pour les groupes communautaires a débuté à la fin du mois d'octobre 2015. Des invitations informelles ont été lancées de plusieurs façons par la TROCAO : courriels, téléphones, médias sociaux, en personne dans les rencontres de partenaires, dans les actions de mobilisation, etc. L'invitation formelle s'est faite à la mi-décembre (*voir la publicité en annexe*). Afin d'obtenir une couverture médiatique, des communiqués de presse ont été envoyés à deux reprises aux différents médias de la région, une première fois à la mi-décembre et une seconde fois au début du mois de janvier 2016. Les citoyens, quant à eux, ont été invités seulement à partir de janvier 2016.

Déroulement de la commission

Dans le cadre de cette commission populaire ouverte au public, les groupes communautaires ont tous été invités à participer de deux façons. La première était d'y déposer un mémoire de deux pages faisant état des impacts du sous-financement de leur organisme de manière générale ainsi que des enjeux découlant des politiques dites d'austérité du gouvernement actuel, à la fois sur leur pratique/organisme que sur leur communauté. La seconde était de prendre la parole devant les commissaires et de s'exprimer sur les mêmes enjeux proposés pour la rédaction des mémoires¹. L'ensemble des mémoires et des présentations était adressé aux deux commissaires désignés pour représenter la région de l'Outaouais, soit Dominic Foisy, professeur à l'UQO, et Liliane Bertrand, citoyenne et militante, ainsi qu'à un représentant du RQ-ACA, monsieur Martin Bécotte.

¹ Afin de favoriser une plus grande participation des groupes communautaires situés à l'extérieur de Gatineau, le comité organisateur de la Commission a offert la mise en place d'un système de vidéo conférence. Cette option n'a pas été retenue par aucun groupe.

Participation à la Commission

La Commission populaire sur l'ACA en Outaouais a permis à 31 acteurs² de se prononcer : 22 organismes communautaires, 7 regroupements d'organismes et 3 témoins de l'action communautaire en Outaouais. Parmi ceux-ci, certains ont déposé uniquement un mémoire, d'autres ont seulement présenté oralement leur lecture de la situation et certains se sont prévalus des deux options : mémoire et présentation. Au final, les commissaires ont reçu 23 mémoires et ont pu entendre 20 présentations. Lors de la journée d'audience de la commission, le 12 janvier 2016, c'est plus de 90 personnes qui se sont présentées afin d'entendre les participants. Huit médias locaux se sont déplacés pour réaliser des reportages sur l'activité.

Présentation des résultats préliminaires de la Commission

Le 14 mars 2016, les commissaires Liliane Bertrand et Dominic Foisy ont présenté les résultats préliminaires de ce rapport lors d'un diner-causerie avec les organismes communautaires de la région. En tout, 45 personnes étaient présentes, la majorité était des membres de la TROCAO. Lors de cette rencontre, les commissaires ont présenté un diaporama (annexe 3). Ils ont également recueilli les propos et commentaires des organismes.

2 BILAN DE LA CONSULTATION

En vue de la préparation de la consultation, la TROCAO a retransmis aux groupes de la région un questionnaire produit par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ ACA) comprenant cinq questions. Tous les groupes n'ont pas répondu à toutes les questions. Et les contenus des mémoires et des présentations révèlent que certaines questions s'entrecroisaient. À titre d'exemple, les mémoires et les présentations abordent souvent simultanément les impacts du sous-financement des organismes (question 2) et les enjeux (question 5) de celui-ci. Autre exemple, le sous-financement (question 2) et les impacts du contexte d'austérité sur les organismes (question 4) sont intimement liés dans les propos des acteurs. Donc, dans le cadre de ce rapport, nous avons décidé de présenter une synthèse des propos recueillis à partir de grandes thématiques, dans laquelle on identifie des impacts et des enjeux pour les organismes. Avant d'aborder, ces grandes thématiques, nous pouvons présenter les impacts positifs des organismes dans leur milieu (question 1)

² La liste des participants est jointe en annexe

2.1. *Impacts positifs des interventions de votre organisme auprès de vos membres et de la population*

Les organismes membres de la TROCAO œuvrent dans une multitude de champs : le logement social, la santé mentale, la diversité sexuelle, la violence, etc. Ils travaillent avec et auprès des enfants, des jeunes, des femmes, des aînés, des personnes et des communautés mal logées, mal nourries ou ayant un handicap, etc. On reconnaît que, plus que jamais, les groupes communautaires sont des « incubateurs », des lieux importants d'innovation en intervention sociale. Ils possèdent des expertises particulières et ils représentent sans aucun doute des joueurs clés dans l'organisation et la dispensation des services publics.

Ceci étant affirmé, faire le bilan des retombées positives des interventions et des actions des organismes est pratiquement impossible. Tous les groupes s'étant exprimés durant la consultation ont multiplié les exemples de retombées de leur présence au sein des communautés. En voulant résumer les impacts positifs des interventions des organismes entendus, nous pourrions simplement affirmer que les organismes communautaires deviennent parfois des refuges, des lieux de protection, des lieux d'apprentissage, des lieux secours pour les citoyens et citoyennes, etc. Parfois les groupes sont des lieux de mobilisation et de lutte pour défendre, individuellement ou collectivement, les droits des personnes et des communautés. La diversité des organismes communautaires représente la diversité des besoins et des aspirations d'un très grand nombre de citoyens et de communautés de la notre région.

Malgré toute la diversité du milieu communautaire, tous les groupes accompagnent quotidiennement des personnes qui sont touchées directement par les effets des inégalités sociales, économiques et de santé. À partir d'une approche globale, ils offrent un soutien de proximité, accessible, et généralement gratuit. Ils sont à la fois alternatifs et complémentaires aux services institutionnels. La présence des organismes communautaires assure l'offre de différentes options d'aide aux personnes et aux communautés et une certaine reprise de pouvoir sur leurs besoins et aspirations. Enfin, la présence du milieu communautaire assure aussi un contre-pouvoir aux services institutionnels. Travailler « avec » le milieu institutionnel ne signifie pas travailler « pour » le milieu institutionnel. Les groupes communautaires ont un rôle de « chien de garde » de « partenaire critique » afin d'éviter les dérives des systèmes bureaucratiques.

2.2. *Impacts et enjeux pour les organismes de l'ACA*

- ***Démystifier l'ACA et reconnaître le milieu communautaire dans sa diversité***

Au cours de la commission, différents participants ont soulevé à quelques reprises l'importance d'améliorer, sinon nuancer, l'image véhiculer « du communautaire » dans les médias. Souvent présenté comme des milieux d'intervention de moindre qualité, comme des « quêteux », comme des « chialeux » etc., ces représentations publiques sont loin de représenter réellement ce qu'est vraiment le milieu communautaire : un incubateur de pratique sociale innovante, des lieux d'insertion, d'initiation et de formation à la citoyenneté individuelle et collective, un réseau d'expert qui contribue de manière importante aux services publics et au développement social, économique et politique de la région, un acteur de transformation sociale, etc.

Démystifier le milieu communautaire, c'est aussi faire reconnaître que les organismes ne sont pas des sous-traitants de l'État comme pourraient l'être certaines entreprises privées. La mission du milieu communautaire dépasse largement une simple offre de service, bien que ceux-ci soient généralement de grande qualité. Les organismes communautaires veulent être perçus pour ce qu'ils sont : des acteurs agissant pour le bien commun. Résister à un confinement de sous-traitant, c'est faire reconnaître l'importance non pas uniquement de la complémentarité des actions du milieu communautaire avec les services de l'État, mais c'est aussi promouvoir son mandat d'alternative aux services publics. Les organismes se perçoivent comme des acteurs essentiels au fonctionnement de la société. On veut rendre compte que le financement adéquat assurant la pérennité du milieu communautaire est un investissement dans la société et non une dépense.

Parmi les actions à mettre en branle, plusieurs mentionnent l'importance d'investir dans la recherche. Plusieurs groupes mentionnent l'importance de démontrer l'impact de leurs actions. Cet impact peut être lié à l'efficacité des approches novatrices qu'ils mettent en œuvre quotidiennement, mais également sur l'impact plus général sur la vie en société. Les groupes sont générateurs de liens sociaux, ils cimentent la vie des communautés. Plusieurs groupes identifient donc la recherche comme un enjeu permettant de démontrer les retombées diversifiées de leur présence au sein de la société.

Une seconde perspective d'action concerne la possibilité de mettre en place une réelle campagne publicitaire permettant de rejoindre l'opinion publique et démontrer le spectre large des retombées de la présence des organismes communautaires, telles que mentionnées précédemment.

- ***Assurer un financement à la mission***

Le financement est certes un enjeu central évoqué par plusieurs groupes. Une grande partie des groupes présents sont financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) ou par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) via le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) dans le cadre d'entente triennale. Le principal enjeu nommé est un enjeu historique, perpétuel pourrait-on dire : un financement à la mission qui respecte l'autonomie des groupes. L'autonomie des groupes est malgré tout un concept assez large et flou pour plusieurs. Il se précise toutefois lorsque les groupes abordent les paramètres qu'imposent certains programmes ou certains bailleurs de fonds et qui limitent leur capacité à s'ajuster à la réalité de leurs membres et de leur communauté. L'une des forces historiques des groupes communautaires est de mettre en œuvre des pratiques enracinées dans les besoins vécus et ressentis des personnes et des communautés. Ils sont des incubateurs d'innovations sociales. Ces innovations sont toutefois possibles lorsque les groupes ont suffisamment de marge de manœuvre financière pour concevoir et expérimenter de nouvelles stratégies d'intervention. Enfin, l'enjeu central du financement à la mission est de reconnaître l'apport des groupes à la vie démocratique. La contribution des groupes communautaires dépasse la dispensation de services, ils sont des acteurs d'inclusion sociale et politique. En remettant en question ce type de financement, on remet en question la nature même du milieu communautaire.

Outre cette première dimension de l'enjeu du financement, plusieurs groupes mentionnent les difficultés qu'engendre le fait qu'il n'y a pas de mécanismes qui assurent une augmentation constante de leur subvention annuelle alors que l'ensemble des frais de fonctionnement augmente : salaire, loyer, électricité, etc. Ce manque de financement structurel des organismes a des conséquences au quotidien pour les groupes. Tout d'abord, l'incapacité de maintenir des conditions de travail adéquates pour les intervenants engendre un roulement de personnel important. Ce roulement de personnel signifie donc une perte d'expertise au sein du milieu communautaire, mais aussi une perte de lien social puisque les départs des intervenants font en sorte que le lien de confiance tissé avec des personnes en situation de vulnérabilité se brise et ralentit, sinon stoppe, des processus de réinsertion et de reprise de pouvoir des personnes et des communautés. Bref, le roulement de personnel au sein des organismes fragilise les organismes.

Ensuite, le manque de financement pousse plusieurs responsables d'organismes à consacrer une partie importante de leur temps à la recherche de financement : nouveaux bailleurs de fonds, nouvelles stratégies de levées de fond, etc. Outre le sentiment de « perdre du temps », certains groupes évoquent l'instabilité financière qu'engendre ce mode de fonctionnement. D'une part, les gains des levées de fond sont incertains d'année en année. D'autres parts, le financement provenant de nouveaux bailleurs de fonds a l'effet,

dans certains cas, d'orienter les actions des organismes selon les objectifs des bailleurs de fonds et non selon les besoins ou aspirations identifiés par les membres des organismes. Cette situation remet une fois de plus en question l'autonomie des groupes communautaires.

Enfin, pour plusieurs organismes, il est impératif que l'État assure une augmentation du financement des groupes communautaires de manière récurrente afin qu'ils puissent jouer leur rôle au sein de la société et que les mécanismes de reddition de compte soient simplifiés et adaptés à la réalité et à l'autonomie des organismes de l'ACA.

- ***Solidariser les organismes de l'ACA***

Devrait-on parler du milieu communautaire ou des milieux communautaires ? Il existe au sein même de l'ACA une hétérogénéité de groupes ayant des visions, des orientations, des pratiques, une histoire, etc. particulière. La force et le défi du milieu communautaire résident en grande partie dans cette réalité. L'hétérogénéité du milieu communautaire démontre son enracinement dans les diverses communautés, qu'il est en mesure d'exprimer un ensemble d'aspirations et de besoins collectifs et surtout qu'il n'est pas un acteur corporatif cherchant à assurer uniquement son développement. Toutefois, au quotidien, le défi de cette hétérogénéité est la solidarité. Comment être solidaire lorsque nous sommes à première vue parfois si différents, lorsque nos membres poursuivent des objectifs pouvant apparaître disparates ? Les organismes communautaires de l'ACA doivent accepter et valoriser les différences et se solidariser autour de cette quête qu'ils poursuivent celle du bien commun et de cette société juste et inclusive.

Plusieurs organismes reconnaissent donc l'importance de se solidariser autour d'enjeux sociaux importants en misant davantage sur ce qui les unit plutôt que ce qui les divise : quels types de liens devons-nous ou pouvons-nous tisser avec l'État (encadrer le partenariat, éviter la sous-traitance et le dumping, etc.) ? Comment partager nos forces et nos ressources ?

- ***Investir des enjeux sociaux***

Le milieu communautaire est plus qu'un dispensateur de services ou un sous-traitant de l'État. Sa fonction sociale historique dépasse largement cette dimension de son action. Plusieurs participants ont évoqué l'importance pour les organismes de l'ACA de revenir collectivement à des revendications portant sur des enjeux sociaux importants qui ont des incidences majeures sur leurs membres, leurs participants, leurs communautés : revendiquer des politiques publiques plus justes et solidaires, remettre en question des choix gouvernementaux concernant la redistribution de la richesse, maintenir un discours

fort pour contrer le désengagement de l'État envers les personnes les moins bien nanties de notre société, revendiquer le droit à un revenu décent pour tous et toutes, etc.

Plusieurs personnes ont soulevé le fait que certains enjeux sociaux, économiques et politiques touchent plusieurs membres de leur groupe respectif. D'un organisme à l'autre, au-delà des missions spécifiques, on reconnaît que les droits fondamentaux sont bafoués. Plusieurs citoyens et communautés sont mal-logés, mal nourris, mal vêtus, etc. Plusieurs organismes mentionnent que pour réaliser leur mission, ils doivent souvent agir sur ces besoins primaires avant de pouvoir travailler directement avec les personnes sur des dimensions spécifiques de leur vie. Combien de groupes intègrent à leurs activités un lunch, une soupe, un muffin, un café parce qu'ils savent que certains participants n'ont pas mangé depuis le début de la journée ? Combien de groupes se gardent quelques vêtements en réserve à redonner à des participants qui en ont besoin immédiatement ? Bref, les participants identifient plusieurs enjeux liés aux droits fondamentaux : le logement, l'accès à l'alimentation, l'accès à l'éducation, l'accès aux services de santé, etc. Les inégalités sociales et économiques sont croissantes et le milieu communautaire doit mettre ces enjeux sur la place publique.

Plusieurs organismes communautaires soulèvent l'importance de poursuivre leurs efforts afin d'assurer la vitalité démocratique de leur organisation, et ce, malgré l'importance des exigences bureaucratiques des différents bailleurs de fonds (reddition de compte) et l'accroissement des demandes de services afin de répondre à des besoins primaires de leurs membres. La contribution des organismes à la vie démocratique de la société doit être réitérée, reconnue et valorisée.

Annexe 1

Liste des moyens de communication utilisés pour la commission populaire

Date	Moyens de communication
Septembre et Octobre 2015	- Publicité sur le site internet de la TROCAO (21 septembre 2015). <i>Lien internet :</i> http://trocao.org/wp/index.php/category/actualites/actureg/page/2/ - Appels téléphoniques aux membres. - Invitation aux membres dans le courriel de la semaine. - Présentation du projet de la tournée du RQ ACA avec les autres regroupements.
Novembre 2015	- Publicité sur le site internet de la TROCAO (9 novembre 2015). <i>Lien internet :</i> http://trocao.org/wp/index.php/category/actualites/actureg/ - Appels téléphoniques aux membres. - Rappel dans le courriel de la semaine. - Publicité Facebook. <i>Lien internet :</i> https://www.facebook.com/TROCAOutaouais/?fref=ts - Annonce de la tenue de la commission avec les groupes communautaires lors des actions de grève.
Décembre 2015	- Publicité sur le site internet de la TROCAO (11 décembre 2015). <i>Lien internet :</i> http://trocao.org/wp/index.php/category/actualites/actureg/ - Appels téléphoniques aux membres. - Rappels aux membres dans le courriel de la semaine. - Publicités Facebook.
Janvier 2016	- Publicité Facebook. (dévoilement de l'horaire des présentations). - Communiqué de presse. - Appels téléphoniques aux membres. - Rappel aux membres dans le courriel de la semaine.

Annexe 1.1

Lancement de la campagne de mobilisation de l'ACA



Campagne de mobilisation de l'ACA

Rappel du mandat voté lors de l'AGE du 21 janvier 2015

Objectifs de la campagne

1. Que le gouvernement québécois applique la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire adoptée en 2001 dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental
2. Que le gouvernement québécois, en lien avec le soutien financier à la mission des organismes d'ACA, et ce, dès le budget 2016-2017 :
 - maintienne les programmes déjà existants dévolus aux organismes d'ACA;
 - développe de nouveaux programmes dévolus aux organismes d'ACA dans les ministères et organismes gouvernementaux qui n'en ont pas;
 - accorde une augmentation significative des montants dévolus aux organismes d'ACA (incluant l'indexation annuelle pour tous les programmes dévolus à l'ACA).
3. Assurer la cohésion du mouvement d'ACA par une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.).

Enjeux de la campagne

- Respect de la politique gouvernementale
- Indexation
- Rehaussement

Activité importante

Organisation d'une tournée provinciale sous forme de commission afin de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.



Sur l'ensemble de la campagne

Mise en contexte

Les travaux concernant cette campagne sont effectués principalement par le groupe de travail « Campagne Mobilisation ACA » et par le conseil d'administration du RQ-ACA. Le groupe de travail s'est rencontré à trois reprises avant l'AGA.

Les éléments abordés lors de ces rencontres

- Élaboration des revendications basées sur les enjeux identifiés
- Thème : dévoilé lors de l'AGA du RQ-ACA le 20 mai
- Outils de visibilité : dévoilés lors de l'AGA du RQ-ACA le 20 mai (bannière, affichettes)
- Accord sur la nécessité d'un site internet dédié à la campagne
- Clarification des principaux éléments concernant la commission populaire ACA
- Outre la commission, autres interventions à venir dans le cadre de la campagne: demande d'accès à l'information sur les demandes de financement, présence de la campagne à l'Assemblée nationale, demande de rencontre du Premier ministre, etc.
- À venir : clarification des responsabilités respectives dans le cadre de l'ensemble de la campagne

Les revendications

Les organismes d'ACA exigent du gouvernement qu'il :

- Respecte sa Politique
- Finance adéquatement les organismes d'ACA
- Indexe annuellement leur financement

Ces revendications ont été rédigées pour permettre aux différentes composantes du mouvement d'ACA de lier ses propres revendications actuelles et futures à la campagne du RQ-ACA.

Le rôle « parapluie » de la campagne

La campagne du RQ-ACA n'a pas pour but de remplacer les campagnes sectorielles du mouvement d'ACA (santé et services sociaux, défense collective des droits, etc.), mais d'être une campagne globale et unificatrice de l'ensemble du mouvement d'ACA en regard de la reconnaissance et du financement de l'ACA. En ce sens, le RQ-ACA devra prendre en compte ces différentes campagnes dans sa planification de ses interventions et des développements dans les prochains mois (sinon les prochaines années!).

Le rôle « parapluie » se concrétisera notamment par l'utilisation du site internet dédié à la campagne pour

accueillir des informations sur les actions des campagnes « sectorielles » en cours ou à venir, reliées à celle du RQ-ACA. Il servira aussi à montrer la motivation et l'union envers cette campagne et à permettre l'appropriation de toutes les composantes de l'ACA envers la campagne « parapluie ».

Calendrier du début de la campagne

Printemps / été 2015

- Choix du thème et préparation des outils de visibilité = lancement semi-public lors de l'AGA du RQ-ACA
- Lancement du site internet dédié à la campagne
- Identification des autres interventions dans le cadre de la campagne (outre la commission)
- Planification et organisation de la commission (voir au point C)

Automne 2015

- Lancement public de la tournée de la commission
- Parution des bulletins de notes des ministères pendant la Semaine nationale de visibilité de l'ACA
- Demandes d'accès à l'information sur les demandes de financement auprès des différents ministères
- Interventions publiques à préciser
- Interventions politiques à préciser
- Interventions médiatiques

Hiver 2016

- Planification d'une rencontre avec les membres du RQ-ACA basée sur le rapport de la commission
- Interventions médiatiques (à préciser)

Soulignons que les éléments mentionnés ci-dessus doivent être situés dans une perspective à plus long terme puisqu'il pourrait falloir plusieurs années pour obtenir des gains à nos trois revendications. Il faut donc se positionner pour « durer dans l temps » !



Sur la commission

Le groupe de travail mis sur pied pour cette campagne et le conseil d'administration se sont entendus sur les principaux éléments suivants :

- Nom de la commission : Commission populaire pour l'ACA
- Composition de la commission : trois personnes dont deux provenant de la région concernée = une personnalité et une personne d'un organisme d'ACA
- Type de présentation des « mémoires » laissé à la discrétion des organismes (un canevas sera proposé)
- Clarification des rôles et responsabilités de chacune des composantes concernées.

À venir : rôle des commissaire, canevas afin de faciliter la présentation des organismes, type de rapport, etc.

Calendrier de la commission

Printemps / été 2015

- Contact avec les régions et identification des organismes/personnes répondantes
- Préparation des outils pour la tournée : canevas de présentation, communiqué type, etc.
- Planification de la tournée

Automne 2015

- Lancement public de la tournée de la commission
- Présence de la commission dans l'ensemble des régions du Québec
- Alimentation du site internet sur les activités de la commission
- Début de la compilation des comptes rendus
- Interventions médiatiques tant sur le plan national que régional

Hiver 2016

- Compilation des comptes rendus et rédaction du rapport final
- Interventions médiatiques (à préciser)

Rôle et responsabilités de chacun

Organismes de base

- Préparer une brève présentation (max. 15 min.) à déposer devant la commission, dans une forme laissée à la discrétion de l'organisme: mémoire écrit, intervention théâtrale, vidéo, chansons, etc.
- Participer, s'il y a lieu, à l'activité médiatique régionale et/ou locale

Regroupements régionaux

- Possibilité de préparer une brève présentation (max. 15 min.) à déposer devant la commission, et ce, dans une forme laissée à la discrétion de l'organisme : mémoire écrit, intervention théâtrale, vidéo, chansons, slam, poésie, etc.
- Établir des contacts entre les différents regroupements régionaux concernés par la démarche du RQ-ACA, et ce, afin de collaborer à la tenue de la commission sur leur territoire respectif.
- Identifier un regroupement régional ou local ainsi qu'une personne répondante pour le RQ-ACA
- Identifier une personnalité régionale ou locale comme commissaire
- Identifier une personne d'un organisme d'ACA comme commissaire
- Planifier, avec le RQ-ACA, la date de la tenue de la commission dans la région concernée
- Planifier, par exemple, une sortie médiatique avant, pendant et/ou après la tenue de la commission : conférence de presse, point de presse, rencontre individuelles avec des journalistes, participation à des émissions radiophoniques (radio communautaire entre autres), communiqués de presse, etc.
- Faire circuler l'information auprès de leurs organismes de base respectifs
- Inciter les organismes à s'inscrire pour effectuer une présentation devant la commission
- Assumer les aspects organisationnels de la tenue de la commission : local, collation, etc. (à préciser)
- Colliger l'information obtenue pendant la commission et rédiger un court compte rendu



Regroupements nationaux membres du RQ-ACA

- Faire circuler l'information auprès de leurs membres respectifs
- Diffuser largement les activités de la campagne sur les médias sociaux des regroupements membres
- Inciter, s'il y a lieu, leurs regroupements régionaux et/ou locaux à contribuer à la tenue de la commission dans leur région
- Participer, dans la mesure du possible, au groupe de travail « Campagne mobilisation ACA 2015 »
- La possibilité de tenir une commission s'adressant aux regroupements nationaux est en discussion actuellement. Décision à venir...

RQ-ACA

- Soutenir et alimenter le groupe de travail « Campagne mobilisation ACA 2015 »
- Bâtir des outils de visibilité de cette campagne : thème, affichettes, communiqué type, etc.
- Bâtir un canevas de présentation pour les organ-

ismes ainsi qu'un document pour les commissaires

- Bâtir un site internet dédié à cette campagne et l'alimenter régulièrement (entre autres en effectuant un suivi de la tenue de la commission dans les régions)
- Tenir un registre des organismes/personnes répondantes dans les régions et établir des liens réguliers avec celles-ci
- Planification de la tenue de la commission dans les régions
- Identification du/de la commissaire « national » pour participer à la commission régionale (note : pas la même personne pour l'ensemble du Québec = personnes provenant du groupe de travail, du conseil d'administration et de l'équipe de travail)
- Recherche de financement pour l'ensemble des activités de cette campagne (minimum de 32 000 \$)
- Compilation des comptes rendus et rédaction d'un rapport final (janvier-février 2016)
- Préparation d'une rencontre des membres basée sur le rapport final de la commission (printemps

**LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EXIGENT DU GOUVERNEMENT QU'IL :**

- RESPECTE SA POLITIQUE
- FINANCE ADÉQUATEMENT LES ORGANISMES
- INDEXE ANNUELLEMENT LEUR FINANCEMENT

Annexe 1.2

Invitation pour la Commission populaire (novembre 2015)



COMMISSION POPULAIRE

Pour l'Action Communautaire Autonome; aussi en Outaouais!

12 janvier 2016

Gatineau, le 16 novembre 2015 - Dans le cadre de la [Campagne Actions Gouvernementales Exigées](#), le [Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome \(RQ-ACA\)](#) a mis sur pied une tournée provinciale sous forme de Commission populaire partout au Québec. La [Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais \(TROCAO\)](#) est fière de vous annoncer la tenue de la **Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome en Outaouais** le 12 janvier 2016.

La *Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome*, c'est un espace donné aux organismes communautaires de la région qui souhaitent s'exprimer quant aux impacts de l'austérité sur leurs missions, sur la nécessité d'un meilleur financement et surtout d'une meilleure reconnaissance de leurs interventions. C'est également l'occasion de mettre en valeur les accomplissements des organismes. [Voyez ce que les autres régions ont choisi de faire pour permettre à leurs organismes de s'exprimer.](#)

Nos commissaires seront *Dominic Foisly (UQO)* et *Liliane Bertrand (communautaire)*, *Martin Bécotte (RQ-ACA)*

Les données recueillies dans cette démarche seront utilisées pour effectuer un portrait des impacts de l'austérité sur l'action communautaire en Outaouais, ainsi que pour interpellier les députés et le gouvernement du Québec dans le but de réitérer **nos revendications**;

- 1) Le respect de [la politique gouvernementale sur l'action communautaire](#)
- 2) Un financement adéquat des organismes
- 3) L'indexation annuelle de leur financement

Comment participer?

Les organismes intéressés à s'adresser à la commission peuvent le faire de deux façons :

1. Compléter le formulaire de présentation (uniquement) et transmettez-le à l'adresse liaison@trocao.org
2. Compléter le formulaire **et** faire une présentation devant la commission ([cliquer ici pour le formulaire](#))

Réaliser une **présentation** de 10 minutes (15 minutes incluant une période de questions) sous forme de présentation, lecture, vidéo, témoignages, pièce de théâtre, Slam... soyez créatifs! Elle peut être réalisée par les travailleurs, les membres du C.A, les participants/membres, les bénévoles, les directions.

Pour en savoir plus sur l'Action Communautaire Autonome (ACA), consultez le cahier spécial du journal le droit : http://ledroit.org/production/cahiers/151017_action-communautaire/#1/z

Infos : Alex Grenier, *Agent de liaison pour la TROCAO* Téléphone : 819-568-9986 Courriel : liaison@trocao.org

Annexe 1.3

Formulaire de participation pour la commission populaire



Campagne de mobilisation de l'ACA

www.mobilisationaca.com

Juin 2015

Objectifs de la campagne

Dans un contexte d'austérité, le gouvernement québécois s'attaque aux plus démunies de la société par le biais de nombreuses coupures. De plus, il coupe dans des programmes sociaux dédiés à l'ensemble de la population, dont en santé, en services sociaux, en éducation, etc. Enfin, il démolit ou modifie certaines structures régionales, retire son soutien à des acteurs sociaux importants, et accorde des subventions en obligeant la fusion d'organismes non gouvernementaux.

Ces décisions gouvernementales interpellent de plus en plus les organismes d'ACA, notamment parce qu'elles affectent les populations qu'ils rejoignent. C'est dans ce contexte que les membres du RQ-ACA ont décidé de mener une campagne de mobilisation du mouvement d'ACA visant à faire pression sur le gouvernement avec les revendications suivantes :

- 1) le respect de la politique gouvernementale¹
- 2) un financement adéquat des organismes
- 3) l'indexation annuelle de leur financement.

Cette campagne vise à intervenir pour l'ensemble du mouvement d'ACA, et ce, dans un souci de cohésion. Elle se fera en tout respect des campagnes et mobilisations existantes des différentes composantes du mouvement (santé et services sociaux, défense collective des droits, famille, environnement, etc.).

Un élément central de cette campagne est la tenue d'une commission populaire pour l'ACA dans toutes les régions du Québec. C'est à cette activité que le RQ-ACA convie tous les organismes d'ACA à y participer.

Le RQ-ACA

Le RQ-ACA est composé d'une soixantaine de regroupements et organismes nationaux d'action communautaire autonome (ACA) rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA. De par la Politique gouvernementale en action communautaire adoptée en 2001, le RQ-ACA est l'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en ce qui concerne l'ACA. Pour davantage d'information: www.rq-aca.org

Une Commission populaire pour l'ACA

Une commission populaire, c'est une façon de se faire entendre sur un sujet, de donner son opinion. Dans le cas de la Commission populaire pour l'ACA, celle-ci se déplacera dans toutes les régions du Québec pour entendre ce qu'ont à dire les organismes.

Trois personnes seront désignées comme commissaires (une par le RQ-ACA et les deux autres par la région hôte) pour recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.

Le RQ-ACA s'est assuré la participation des regroupements régionaux pour mener à bien l'organisation et la promotion des audiences de la commission dans chacune des régions.

1. Politique gouvernementale: L'action communautaire: une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, 2001.

Comment participer à la Commission populaire de l'ACA?

Les organismes intéressés à s'adresser à la commission peuvent le faire de deux façons :

1. Compléter le formulaire de présentation
2. Faire une présentation devant la commission

Pour ce faire, les organismes devront s'inscrire auprès du regroupement répondant dans sa région. Voir la liste sur www.mobilisationaca.com

Étape 1 (obligatoire) : Compléter le formulaire

- Vous devez transmettre le formulaire complété (voir en annexe) au regroupement répondant de votre région le plus tôt possible.
- **L'envoi du formulaire est obligatoire** même si vous ne désirez pas y faire de présentation.
- **Seuls les éléments du formulaire serviront à la rédaction du rapport final de la Commission.** Cette décision a été prise pour faciliter le travail de compilation sur le plan national (imaginez compiler plus de 200 mémoires...) et faire en sorte que les questions soient les mêmes pour tout le monde.

Étape 2 (optionnelle) : Faire une présentation devant les commissaires.

- Vous pouvez choisir de faire une présentation dans la formule de votre choix : texte lu, théâtre, chanson, vidéo, déclaration, poésie, slam (poésie orale déclamée sur un rythme scandé) ou autres types de présentation de votre cru.

- **La présentation ne devra pas dépasser 15 minutes**, question de permettre au plus grand nombre d'organismes de s'exprimer et de mieux planifier le déroulement de la journée.

De plus,

- Les organismes pourront compléter leur présentation par le dépôt d'un mémoire plus complet (mais assez court), d'une vidéo, etc. À noter que leur contenu ne fera pas partie du rapport final, mais qu'ils pourront éventuellement être mis en ligne.
- Les audiences de la commission sont publiques. La population est invitée à y assister. Une période sera prévue à la fin de la période de présentation des organismes afin que le public puisse s'exprimer.



Un grand merci pour votre contribution à cette campagne de mobilisation de l'ACA!
Pour suivre la campagne: www.mobilisationaca.com

Annexe 1.4

Rappel pour les inscriptions de la commission populaire



COMMISSION POPULAIRE

Pour l'Action Communautaire Autonome; aussi en Outaouais!

12 janvier 2016

L'organisation de la Commission populaire sur l'ACA se déroule bien! En effet, nous avons déjà quelques organismes participants et d'autres attendent l'approbation de leurs C.A. Dans le cadre de la [Campagne Actions Gouvernementales Exigées](#), le [Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome \(RQ-ACA\)](#) a mis sur pied une tournée provinciale sous forme de Commission populaire partout au Québec. La *Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)* est fière de vous annoncer la tenue de la **Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome en Outaouais** le 12 janvier 2016. La population générale est invitée à assister aux présentations qui se dérouleront toute la journée au (lieu à confirmer, avez-vous des propositions?). Un dîner sera servi. Projet d'ordre du jour et déroulement des présentations le 16 décembre.

La *Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome*, c'est un espace donné aux organismes communautaires de la région et à ceux qui témoignent de la pertinence de l'action communautaire en région. Ce sera également l'occasion de s'exprimer quant aux impacts de l'austérité sur la mission des organismes, sur la nécessité d'un meilleur financement et surtout d'une meilleure reconnaissance de leurs interventions. Les commissaires qui recevront les présentations seront *Dominic Foisy (UQO)* et *Liliane Bertrand (communautaire)*, *Martin Bécotte (RQ-ACA)*, des acteurs ayant pu constater ou contribuer à l'action communautaire autonome. [Voyez ce que les autres régions ont choisi de faire pour permettre à leurs organismes de s'exprimer.](#)

Comment participer?

Les organisations intéressées à s'adresser à la commission peuvent le faire de deux façons :

1. Remplissez le formulaire de présentation (uniquement) et transmettez-le à l'adresse liaison@trocao.org
2. Compléter le formulaire **et** faire une présentation devant la commission ([cliquer ici pour le formulaire](#))

Réalisez une **présentation** de 10 minutes (15 minutes incluant une période de questions) sous forme de présentation, lecture, vidéo, témoignages, pièce de théâtre, Slam... soyez créatifs! Elle peut être réalisée par les travailleurs, les membres du C.A, les participants/membres, les bénévoles, les directions.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 16H00 pour (1) envoyer votre formulaire-mémoire et (2) préciser si vous faites une présentation ou non.

Informations : Alex Grenier, *Agent de liaison pour les membres de la TROCAO – Responsable de la Commission populaire pour l'ACA en Outaouais.* Téléphone : 819-568-9986 Courriel : liaison@trocao.org

Annexe 1.5

Rappel pour les inscriptions pour la commission populaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMISSION POPULAIRE

Pour l'Action Communautaire Autonome; aussi en Outaouais!

12 janvier 2016

Le 11 décembre 2015 - Dans le cadre de la [Campagne Actions Gouvernementales Exigées](#), le [Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome \(RQ-ACA\)](#) a mis sur pied une tournée provinciale sous forme de Commission populaire partout au Québec. La *Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)* est fière de vous annoncer la tenue de la **Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome en Outaouais** le 12 janvier 2016. Toute la population, ainsi que les médias, sont invité à assister aux présentations qui se dérouleront tout au long de cette journée.

La *Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome*, c'est un espace donné aux organismes communautaires de la région et à ceux qui témoignent de la pertinence de l'action communautaire autonome en région. **C'est également l'occasion de s'exprimer quant aux impacts de l'austérité sur la mission des organismes, sur la nécessité d'un meilleur financement et surtout d'une meilleure reconnaissance de leurs interventions.** Les commissaires qui recevront les témoignages seront *Dominic Foisy de l'UQO pour sa connaissance de la participation citoyenne, Liliane Bertrand pour son expérience auprès des organismes communautaires autonomes et Martin Bécotte, représentant du RQ-ACA. Ce sont donc des acteurs ayant pu constater ou contribuer à l'action communautaire autonome.* [Voyez ce que les autres régions ont choisi de faire pour permettre à leurs organismes de s'exprimer.](#)

Pour Cindy Jalbert, Directrice générale de la TROCAO, « *L'action communautaire autonome est une approche et une philosophie qui guide les pratiques communautaires. Il est grand temps qu'on discute de l'action communautaire autonome (ACA) en Outaouais, qu'on la comprenne davantage et qu'elle soit reconnue au sein de la population. La commission populaire, ce sera l'occasion de saisir à quel point l'action communautaire autonome est essentielle à nos communautés* ».

L'ACA insiste sur le rôle de l'État quant à la réponse aux questions sociales par trois principales revendications;

- 1) Le respect de [la politique gouvernementale sur l'action communautaire](#)
- 2) Un financement adéquat des organismes
- 3) L'indexation annuelle de leur financement

Les organisations qui souhaitent soumettre une demande afin de faire une présentation peuvent le faire [en remplissant ce formulaire-mémoire](#) et l'envoyer à l'adresse liaison@trocao.org

Communiquez avec Cindy Jalbert, Directrice de la TROCAO pour plus d'informations
Téléphone : 819-568-9986 Courriel : liaison@trocao.org

Annexe 1.6

Invitation à la population et dévoilement de la programmation



COMMISSION POPULAIRE

pour l'action communautaire autonome en Outaouais

INVITATION À LA POPULATION

La [*Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais \(TROCAO\)*](#) vous invite à assister à la commission populaire lancée par le [*Réseau Québécois de l'action communautaire autonome \(RQ-ACA\)*](#), ayant fait le tour des régions du Québec.

Où? 180 Boulevard du Mont-Bleu, Gatineau, QC J8Z 3J5 (salle Boulevard)

Quand? Le 12 janvier 2016 dès 9h00 - toute la journée (un léger dîner sera servi)

Pourquoi y assister?

Cet événement rassembleur sera pour vous l'occasion:

- ❖ d'assister à des présentations des organismes et de leurs membres au thème de l'action communautaire autonome; témoignages, «sketch», présentation de mémoires, vidéos et plus encore;
- ❖ de constater les dégâts de l'austérité, du néolibéralisme en 2016 sur les organismes communautaires;
- ❖ de saisir ce qu'est l'action communautaire autonome aujourd'hui, ainsi que ses enjeux;

Les commissaires recevant les présentations sont Dominic Foisy de l'*Université du Québec en Outaouais* pour sa connaissance de la participation citoyenne, Liliane Bertrand pour son expérience auprès des organismes communautaires autonomes et Martin Bécotte, représentant du *RQ-ACA*.

« L'action communautaire autonome est une approche et une philosophie qui guide les pratiques communautaires. Il est grand temps qu'on discute de l'action communautaire autonome (ACA) en Outaouais, qu'on la comprenne davantage et qu'elle soit reconnue au sein de la population pour ce qu'elle est et ce qu'elle apporte. La commission populaire, ce sera l'occasion de saisir à quel point l'action communautaire autonome est essentielle à nos communautés »

- Cindy Jalbert, Directrice générale de la TROCAO

Confirmez votre présence auprès d'Alex Grenier, Agent de liaison à la TROCAO

Téléphone : 819-568-9986 ou via courriel à liaison@trocao.org

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Accueil et café ☺

9h00 – **Ouverture de la commission** par Cindy Jalbert, directrice pour la TROCAO

9h15 à 9h30 : **Présentation des commissaires**; Madame Liliane Bertrand, Dominic Foisy et Martin Bécotte

9h30 à 11h00 – Présentations **Bloc 1**

1. 9h30 Espace Outaouais
2. 9h45 Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (CIASF)
3. 10h00 Jeunesse Idem
4. 10h15 Témoin de l'ACA – Marc Sarrazin
5. 10h30 Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau (*ASEC*)
6. 10h45 Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHD)

11h00 – Pause (10 minutes)

11h15 à 12h15 – Présentations **Bloc 2**

7. 11h15 Carrefour-Jeunesse-Emploi de l'Outaouais (CJEO)
8. 11h30 Témoin de l'ACA – Jean-Pierre Deslauriers
9. 11h45 Le Gîte ami
10. 12h00 Maison Réalité

12h15 à 13h00 – Dîner communautaire

13h00 à 14h30 – Présentations **Bloc 3**

11. 13h00 à combler
12. 13h15 Association de l'Ouïe de l'Outaouais (ADOO)
13. 13h30 Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO)
14. 13h45 Témoin de l'ACA – Joscelyne Levesque
15. 14h00 Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCQ)
16. 14h15 Collectif Régional de lutte à l'itinérance (CRIO)

14h30 – Pause (10 minutes)

14h45 – Présentations **Bloc 4**

17. 14h45 Action Santé Outaouais
18. 15h00 Table des aînés de Gatineau
19. 15h15 Centre 24/7
20. 15h30 Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEF)

Mot de fermeture et remerciements (heure approximative)

Annexe 2
Liste des participants à la Commission

Organismes		Dépôt Mémoire	Présentation
1	Espace Outaouais		X
2	Centre d'intervention en abus sexuel pour la famille (CIAF)	X	X
3	Jeunesse Idem	X	X
4	Témoins ACA (Marc Sarazin)		X
5	Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau (ASEC)	X	X
6	Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais (CJEO)		X
7	Témoin ACA (Jean-Pierre Deslauriers)		X
8	Le Gîte Ami	X	X
9	Maison Réalité	X	X
10	Centre d'intervention et de prévention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais CIPTO)	X	X
11	Témoin ACA (Jocelyne Lévesque)		X
12	Association De l'Ouïe de l'Outaouais (ADOO)		X
13	Action Santé Outaouais	X	X
14	Centre 24/7		X
15	Association Coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEF)	X	X
16	Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation	X	
17	Trait d'Union Outaouais	X	

18	Donne-Toi une chance	X	
19	Maison d'Hébergement Pour Elle des Deux Vallées	X	
20	Les Enfants de l'Espoir de Hull	X	
21	Boulev'Art de la Vallée	X	
22	Maison de l'Amitié de Hull	X	
23	Maison communautaire Daniel-Johnson (MCDJ)	X	
24	L'appart Adojeune (Les auberges du cœur)	X	
Regroupements d'organismes		Dépôt Mémoire	Présentation
1	Table Ronde des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire de l'Outaouais (TROVEPO) <i>Représente 21 organismes</i>	X	
2	Table Régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) <i>Représente 80 organismes</i>	X	
3	Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO) <i>Représente 25 organismes</i>	X	X
4	Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)	X	X
5	Collectif Régional de lutte à l'itinérance (CRIO) <i>Représente 22 organismes</i>	X	X
6	Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) <i>Représente 41 OSBL et 52 GRT</i>		
7	Table des Aînées de Gatineau (et) Les habitations Partagées de l'Outaouais	X	X

	<u>Représente 25 organismes</u>		
Constats			
Nombre total de présentations à la Commission populaire			20
Nombre de mémoires déposés pour la commission populaire			23
Nombre total de participants (incluant mémoires et présentations)			31
Moyenne d'ancienneté des groupes communautaires ayant participé			Entre 20 et 50 ans

Annexe 3

Présentation du Rapport préliminaire 14 mars 2016



Rapport préliminaire
des commissaires
Liliane Bertrand
Dominic Foisy
Avec la collaboration de Sébastien Marc-Aurèle

14 mars 2016

COMMISSION POPULAIRE
Pour l'Action Communautaire Autonome; aussi en Outaouais!
12 janvier 2016

Plan de présentation

Introduction

- Mandat de la Commission
- Mandat des commissaires
- La Commission en chiffre
- Constats et enjeux (4)

Conclusion : commentaires et discussion

Introduction

Objectifs de cette présentation

- Présenter les résultats préliminaires de nos constats
- Valider/nuancer ces résultats
- Approfondir nos analyses

Mandat de la Commission

La campagne de mobilisation a été lancée par le Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Elle porte « sur la reconnaissance et le financement des organismes d'action communautaire autonome s'intitulant : **Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées !** »

La campagne est articulée autour de trois principales revendications:

1. Le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire de 2001.
2. Un financement adéquat des organismes.
3. L'indexation annuelle de leur financement.

La commission populaire en chiffre

La Commission s'est déroulée le 12 janvier 2016 dans les locaux du Centre Diocésain.

- **20 groupes ont présenté devant les commissaires**
 - 12 groupes communautaires
 - 5 regroupements
 - 3 témoins de l'ACA
- **23 mémoires ont été déposées**
 - 17 groupes communautaires
 - 6 regroupements

Pour un total de 31 participants différents. Sans compter les membres représentés par les regroupements

La moyenne « d'âge » des organismes participants se trouvait entre 20 et 30 ans.

Les impacts des interventions des organismes dans la région

Des groupes, qui

- **Interviennent dans une multitude de champs d'action** : le logement social, la santé mentale, la diversité sexuelle, la violence, etc..
- **travaillent avec et auprès** des enfants, des jeunes, des femmes, des aînés, des personnes et des communautés d'appartenance, mal logées, mal nourries ou ayant un handicap, etc.
- **Sont des « incubateurs »**, des lieux d'innovation en intervention sociale.
- **Possèdent des expertises** particulières et représentent des joueurs clés dans l'organisation et la dispensation de services publics dans plusieurs secteurs d'activités .
- **Représentent autant des milieux de vie**, des refuges, des lieux de protection, des lieux d'apprentissage, des lieux de secours pour les citoyens et citoyennes, etc. que des lieux pour développer le pouvoir d'agir personnel, communautaire ou collectif et **des lieux de mobilisation et de lutte pour défendre**, individuellement ou collectivement, les droits des personnes et des communautés.

La diversité des organismes communautaires représente la diversité des besoins et des aspirations d'un très grand nombre de citoyens et de communautés de la région.

Quatre constats et enjeux particuliers

- Démystifier l'ACA
- Le financement
- Solidariser l'ACA
- S'indigner et d'investir autour d'enjeux sociaux

Démystifier l'ACA et reconnaître le milieu communautaire dans sa diversité

Plusieurs groupes ont reconnu qu'ils étaient perçus socialement, politiquement et médiatiquement différemment de ce qu'ils sont vraiment :

- milieux d'intervention de moindre qualité, « quêteux », « chialeux » **plutôt que** des incubateurs de pratiques sociales innovantes, des lieux d'insertion, d'initiation et de formation à la citoyenneté individuelle et collective, un réseau d'expertises diversifiées, etc.
- des sous-traitants de l'État **plutôt que** des acteurs agissant pour le bien commun; non pas uniquement complémentaire aux services de l'État, mais également une alternative aux services publics.

Le financement

- Un enjeu central évoqué par plusieurs groupes; un enjeu historique : **un financement à la mission qui respecte l'autonomie des groupes.**
- **L'absence de mécanismes assurant une augmentation constante de leur subvention annuelle a des impacts importants** : l'incapacité de maintenir des conditions de travail adéquates pour les intervenants engendre un roulement de personnel important. Ce roulement de personnel signifie donc une perte d'expertise au sein du milieu communautaire, mais aussi une perte de lien social au sein des communautés.
- Plusieurs responsables d'organismes consacrent une partie importante de leur temps à la recherche de financement : nouveaux bailleurs de fonds, nouvelles stratégies de levées de fond, etc. Outre le **sentiment de « perdre du temps »**, **certains groupes évoquent l'instabilité financière** qu'engendre ce mode de fonctionnement.

Enfin, pour plusieurs organismes, il est impératif que l'État assure une augmentation du financement des groupes communautaires de **manière récurrente** afin qu'ils puissent jouer leurs rôles au sein de la société et que les **mécanismes de reddition de compte soient simplifiés et adapter** à la réalité et à l'autonomie des organismes de l'ACA.

Solidariser l'ACA

- Devrait-on parler du milieu communautaire ou des milieux communautaires ?
- L'ACA est une constellation de groupes ayant des visions, des orientations, des pratiques, une histoire, etc. particulières. **La force** de cette hétérogénéité est qu'elle démontre que **les groupes sont enracinés** dans leurs diverses communautés et elle permet l'expression d'un ensemble d'aspirations et de besoins collectifs diversifié.
- **Le défi** de cette hétérogénéité est **la solidarité**. Comment être solidaire lorsque nous sommes à première vue parfois si différents, lorsque nos membres poursuivent des objectifs pouvant apparaître disparates ?
- Les organismes communautaires de l'ACA doivent accepter et valoriser les différences et se solidariser autour de cette **utopie commune** qu'ils poursuivent celle du **bien commun** et de cette **société juste et inclusive**.

Investir des enjeux sociaux

Des enjeux qui dépassent souvent leurs propres champs d'action quotidiens :

- **revendiquer des politiques publiques plus justes et solidaires**, remettre en question des choix gouvernementaux concernant la redistribution de la richesse, maintenir un discours fort pour contrer le désengagement de l'État envers les personnes les moins bien nanties de notre société, etc.
- décrier que **les droits fondamentaux**, reconnus dans le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), **sont bafoués**: trop de citoyens et communautés sont mal-logés, mal nourris, mal vêtus, etc.
- Plusieurs organismes mentionnent que pour réaliser leur mission, ils doivent souvent **agir sur ces besoins primaires avant de pouvoir travailler** directement avec les personnes sur des dimensions spécifiques de leur vie.

Conclusion

Commentaires et discussion